

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école de la Pommeraie

Procès-verbal du conseil d'établissement tenu le 15 octobre
2024 à 19 h à l'école de la Pommeraie

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Karine St-Pierre	Présidente sortante
M. Laurent Jodoin	Parent – substitut à la présidence sortant
M. Steve Patenaude	Parent substitut
Mme Emma Blanchette	Parent – Représentante au comité de parents
Mme Valérie Allard	Parent
Mme Émilie Rignol	Parent
Mme Emmanuelle Lachance	Parent
Mme Gitane Bouchard	Personnel de soutien
Mme Marie-Hélène Paradis	Service de Garde
Mme Érica Lantin	Enseignante
Mme Mélanie Brière	Enseignante
Mme Valérie Dionne	Enseignante
M. Jean-François Beauséjour	Enseignant spécialiste

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Mme Mélanie Cadorette	Directrice
-----------------------	------------

ÉTAIENT ABSENTES :

Mme Catherine Op de Beck	Parent substitut
M. Daniel-Éric St-Onge	Candidat : représentant de la communauté

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Ouverture de la réunion à 19 h 03. Le quorum est constaté.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE24-25-01

Il est proposé par Mme Karine St-Pierre et appuyé par Mme Valérie Dionne d'adopter l'ordre du jour.

OUVERTURE DE LA RÉUNION

3. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE

CE24-25-02

Il est proposé par Mme Mélanie Cadorette que Mme Gitane Bouchard soit secrétaire.
Approuvé à l'unanimité

4. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de public

5. REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ – Approuver

CE24-25-03

Monsieur Daniel-Éric St-Onge, ancien président de notre CÉ et directeur de la ville de Mont-Saint-Hilaire a manifesté son intérêt à faire partie du conseil en tant que membre de la communauté.
Approuvé à l'unanimité

6. FONCTIONS ET POUVOIRS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mme Mélanie Cadorette explique les fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement.

7. FONCTIONS ET POUVOIRS DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mme Mélanie Cadorette explique aussi le rôle et les pouvoirs du président ou de la présidente du conseil d'établissement.

La personne nommée à la présidence est responsable de l'animation de l'assemblée, veille à son bon fonctionnement et travaille en étroite collaboration avec la direction dans la création de l'ordre du jour. Elle est aussi la référence pour les parents qui souhaitent apporter un point ou un commentaire ou encore faire une suggestion.

Il est à noter que la personne nommée à la présidence a un vote prépondérant s'il y a une égalité. (son vote compte pour 2)

- 8. DÉNONCIATION DES CONFLITS D'INTÉRÊT**
Si nous travaillons pour une compagnie ou encore nous détenons un lien privilégié et qui pourrait créer un conflit d'intérêt lors de décisions à prendre au conseil d'établissement, nous sommes tenus de signer le formulaire de dénonciation de conflit d'intérêt.
- 9. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**
Une somme de 388\$ est octroyée au conseil d'établissement pour les frais de gardiennage, de déplacement (de plus de 8 km), de repas. Elle peut aussi être utilisée pour le souper de Noël des membres ou de fin d'année.
- CE24-25-04 10. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**
Il est proposé par M. Laurent Jodoin de nommer Mme Karine St-Pierre à la présidence du conseil d'établissement pour l'année 2024-2025.
Mme St-Pierre accepte.
Approuvé à l'unanimité.
- CE24-25-05 11. ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**
M. Laurent Jodoin se propose à la vice-présidence du conseil d'établissement pour l'année 2024-2025.
Approuvé à l'unanimité.
- CE24-25-06 12. LECTURE, ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE PRÉCÉDENTE**
Il est proposé par Mme Gitane Bouchard et appuyé par Mme Emma Blanchette d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 10 juin 2024.
Adopté à l'unanimité
- CE24-25-07 13. DISPENSE DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL ART. 69 - Adopter**
Il est proposé par Mme Marie-Hélène Paradis et appuyé par Mme Valérie Dionne de dispenser la lecture du procès-verbal à chaque rencontre considérant que tous les membres l'ont reçu par avance lors de l'avis de convocation.
Adopté à l'unanimité
- CE24-25-08 14. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT - Adopter**
Il est proposé par Mme Émilie Rignol et appuyé par M. Jean-François Beauséjour d'adopter les règles de régies internes.
Adopté à l'unanimité
- CE24-25-09 15. CALENDRIER DES RENCONTRES 2024-2025 - Adopter**
Il est proposé par M. Laurent Jodoin et appuyé par M. Jean-François Beauséjour d'adopter l'horaire des prochaines rencontres comme suit :
- Judi 12 décembre 2024 à 18 h 30;
Judi 6 février 2025 à 19 h;
Judi 20 mars 2025 à 19 h;
Lundi 12 mai 2025 à 19 h;
Judi 12 juin 2025 à 18 h 30.
- Adopté à l'unanimité
- CE24-25-10 16. ACTIVITÉS ET SORTIES ÉDUCATIVE - Approuver**
Mme Gitane Bouchard présente et explique les différentes mesures que nous étions autorisés à utiliser pour réduire la facture des parents. Les niveaux de la maternelle à la 5^e année entrent tous en-deçà du budget maximal de 85\$. Pour les élèves de la 6^e année, il y a un dépassement dû à la classe neige.
Il est proposé par Mme Mélanie Brière et appuyé par Mme Marie-Hélène Paradis d'accepter toutes les propositions d'activités et sorties éducatives pour l'année 2024-2025.
Approuvé à l'unanimité
- CE24-25-11 17. AUTORISATION POUR DES SORTIES DANS L'ENVIRONNEMENT DE L'ÉCOLE – Approuver**
Il est proposé par Mme Valérie Allard et appuyé par Mme Gitane Bouchard, d'autoriser les sorties dans le quartier.
Approuvé à l'unanimité

18. PRINCIPES D'ENCADREMENT FINANCIER 2024-2025 – Information

Explication du principe dont le but est de minimiser les coûts dépensés par les parents en ce qui a trait au matériel didactique (reprographie, agenda, cahiers maison et cahiers scolaires) (Maximum de 85\$) et aux sorties et activités (Maximum de 85\$, mais si le coût total des activités et sorties dépasse de plus de 50\$ par enfant pour un niveau, les frais proposés doivent être approuvés au Conseil d'établissement).

Si les coûts augmentent, il est possible de modifier le document et de refaire une approbation.

Le tout avait été approuvé lors de la séance du 10 juin 2024.

CE24-25-12

19. NORMES ET MODALITÉS – Approuver

Présentation des documents pour chaque niveau avec retour à 3 bulletins et retour des examens ministériels. Des corrections mineures doivent être apportées aux documents de 3^e et 6^e année.

Retirer « ainsi qu'en anglais » dans la section examens du ministère du document des 6^e années.

Il est proposé par Mme Emma Blanchette et secondé par Mme Emmanuelle Lachance d'approuver les normes et modalités après les corrections.

Approuvé à l'unanimité.

20. PROJET ÉDUCATIF ET CAP - Suivi

C'est avec fierté que notre école investit temps et énergie dans ce projet, car nous faisons partie des rares écoles qui ont monté un Comité d'Apprentissage Pédagogique (CAP). Les enseignants du 3^e cycle en sont déjà rendus à leur 4^e rencontre. Nous avons ciblé une vulnérabilité en écriture chez nos élèves, particulièrement en ce qui concerne l'accord du verbe avec le sujet, et toute l'école y met du sien pour trouver des solutions. À chaque mois, une mise à jour sera faite pour peser le poids de l'amélioration et ce qui peut être fait pour qu'il y ait encore de la progression.

Le 28 octobre prochain, les enseignants du 3^e cycle passeront le flambeau aux enseignantes du 2^e cycle en nommant leur travail afin d'arrimer leurs pratiques, parler le même langage. Plus tard dans l'année, le flambeau sera passé aux enseignantes du premier cycle, puis de la maternelle.

21. CONFÉRENCES AUX PARENTS

Nous avons une somme approximative de 2600\$ pour les conférences aux parents cette année. L'an passé, un sondage avait été envoyé aux parents de l'école pour connaître les besoins, mais une seule personne y avait répondu.

Il serait possible, si nous décidons de réserver des conférences, de faire un jumelage avec une ou plusieurs écoles du secteur. À cet effet, l'école Notre-Dame aimerait réserver la conférencière Sarah Hamel. Un parent nomme que madame Hamel a déjà des capsules gratuites offertes sur Ohdio et se questionne sur la pertinence de payer pour du contenu gratuit.

Les directions d'école se rencontreront sous peu pour en discuter et nous réouvrons le sujet lors de la prochaine rencontre.

22. CAMPAGNE DE FINANCEMENT - information

Nous continuons la campagne « Colle à moi » qui est active tant que nous ne demandons pas de cesser.

Nous aurons une 3^e édition de la Course-O-Thon puisque cette campagne fonctionne très bien.

CE24-25-13

23. UTILISATION DES LOCAUX 2024-2025 - Approuver

Nous louons à chaque année le gymnase de notre école pour des activités sportives organisées par la municipalité de Mont-Saint-Hilaire.

Mme Valérie Dionne propose de reconduire cette location, secondée par M. Laurent Jodoin. Approuvé à l'unanimité.

CE24-25-14

24. PROJET CLASSES EXTÉRIEURES (suivi et achats à prévoir) - Adopter

Nous n'avons toujours pas de nouvelles du Ministère au sujet de notre demande de subvention pour la classe extérieure. Nous ne pouvons pas non plus engager de contracteur pour faire avancer le projet plus rapidement. Nous devons attendre la réponse du Ministère. Mélanie Cadorette avait été approchée par un organisme qui s'occupe de trouver des subventions ainsi que de la construction. Encore là, non seulement nous devons attendre la réponse du Ministère, mais nous ne pourrions pas donner le mandat directement. Il faudrait aller en appel d'offre et que cet organisme soumissionne.

Nous aimerions acheter des « habits de schtroumpfs » pour les petits de maternelle qui font beaucoup de sorties extérieures beau temps, mauvais temps. Ceci leur permettrait d'éviter de mouiller leurs vêtements lorsqu'il pleut. Nous commencerions avec une seule classe qui pourrait partager les habits, le cas échéant.

Aussi, pour égayer la salle polyvalente qui manque d'amour, l'entrée ainsi que le gymnase, nous avons fait une soumission pour des coroplasts et collants muraux à l'effigie de notre équipe sportive, du logo et des valeurs de l'école. Le coût tournerait autour de 2000\$. Approuvé à l'unanimité.

CE24-25-15

25. AUTORISATION POLITIQUE ALIMENTAIRE

Nous demandons l'autorisation de permettre au personnel de l'école de faire une entorse à la politique interdisant les sucreries afin de pouvoir donner des friandises aux élèves lors des journées spéciales.

Approuvé à l'unanimité

26. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

Madame Blanchette a eu une première rencontre de présentation alors rien n'a été vraiment discuté. La prochaine rencontre sera plus informative.

27. LA VIE AU SERVICE DE GARDE

Ça se passe bien. Nous arrivons à assurer le service pour tous. Nous avons une remplaçante retraitée, Madame Linda, qui accepte de nous aider jusqu'en décembre.

La première journée pédagogique s'est très bien déroulée.

Environ 155 élèves sont inscrits pour la prochaine journée pédagogique qui aura lieu ce mercredi 23 octobre.

La nouveauté de l'aide en classe pour les éducatrices en milieu scolaire apporte un avantage lors des journées pédagogiques, car les éducatrices sont tenues de faire toutes leurs heures. Cependant, on sent un épuisement, car elles passent 33 heures en présence d'élèves, comparativement à un enseignant qui en passe un maximum de 25. C'est tout un ajustement pour elles.

Madame Marie-Hélène Paradis, technicienne en service de garde, aura une rencontre web ce mercredi 16 octobre afin de discuter des points positifs et négatifs de la nouvelle réalité des éducatrices.

28. LA VIE À L'ÉCOLE

Le 4 octobre dernier, les élèves de 6^e année sont allés faire le cross-country. La journée était parfaite : le beau temps était au rendez-vous.

Le programme Hors-piste est entamé. Ce sont 5 ateliers qui seront animés d'ici à Noël pour la maternelle à la 6^e année. Ce programme, qui est clé en main, s'arrime bien avec la matière de Culture et Citoyenneté Québécoise (CCQ).

Le 23 octobre prochain aura lieu le premier tournoi de basketball.

Le 31 octobre, Monsieur Jean-François, aidé des élèves de 6^e année, auront transformé le gymnase de l'école de la Pommeraie en maison hantée. Les élèves iront y faire un tour durant la journée, selon un horaire établi.

29. AUTRES

Aucun sujet ajouté

CE24-25-16

30. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Jean-François Beauséjour et appuyé par Mme Valérie Allard de lever l'assemblée à 21 h 09.

Karine St-Pierre
Présidente

Mélanie Cadorette
Directrice